

1. Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative
dissoute: **Syndicat Chevalin de la Vallée de Joux en
liquidation, Le Sentier**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale ordi-
naire
3. Date de la décision: 16.03.2001
4. Echéance de préavis des créances: **01.08.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Willy Rochat,
La Colline 4, 1343 Les Charbonnières
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs pré-
tentions.
7. Remarques: Date de la décision 27.2.2002.
Willy Rochat
1343 Les Charbonnieres
(00500486)